



## Au sommaire de ce numéro

Pour la relocalisation d'activités (Jean-Louis Michniak).....	2
L'économie est-elle une science ? (Bernard Guerrien).....	3
Lu dans la presse.....	5
Agenda.....	6

## Quelles protections pour les sociétés ? Geneviève Azam

( article publié dans Politis, 5 mars)

### IMPORTANT

Dès ce début d'année, renouvelez votre cotisation à ATTAC... et incitez vos amis à adhérer.

Adressez-nous vos réactions, vos commentaires, vos analyses, vos questions, vos réponses, vos coups de cœur, vos coups de gueule. Sur ATTAC, sur l'actualité, sur une émission, un film, un livre. De trois lignes à une page.

N'attendez pas !

Ce numéro vous a intéressé ? Pensez à ceux qui n'ont que la télé ou la radio pour s'informer.

Diffusez, par courriel ou sur papier...

**« La société du risque », produit dérivé de la finance globale, s'écroule sous les milliards de crédits « pourris » dont on ne sait que faire.** Les Etats eux-mêmes ne sont plus en mesure de socialiser toutes les pertes. La crise sociale sera d'autant plus violente que les protections construites précédemment auront été sacrifiées avec la promotion du risque comme valeur morale, avec la déconstruction des protections collectives, avec le libre-échange et la concurrence généralisés. La société du risque a rejeté les mesures de protection élémentaires pour protéger l'environnement, les biens communs et les ressources non renouvelables.

Un instant sonnés par l'écroulement et la monstruosité de leur ouvrage, **les néolibéraux sont loin d'avoir désarmé, et les voilà attelés à traquer « le protectionnisme ».** C'est une autre manière de dire que, face au libre échange généralisé et à la globalisation économique qui dévaste les sociétés et leur environnement, il n'y a pas d'alternative. Ou que toute protection serait finalement porteuse d'un protectionnisme régressif fondé sur la concurrence entre les Etats et sur la guerre potentielle. C'est aussi une manière d'oublier que la société du risque, version moderne de l'état de guerre de tous contre tous, est fait d'individus privatisés et précarisés, soumis à des politiques sécuritaires et à des formes répressives de maîtrise de la peur et de l'incertitude. Une manière d'oublier que l'utopie de l'homme global, privé de racines, nourrit les crispations identitaires et conduit à des replis dévastateurs. Une manière d'occulter que, **dans la société du libre-échange**, la protection de la structure du capitalisme dominant est assurée par la mise en concurrence qui engendre **le pillage du travail, des savoirs, des ressources naturelles, des cultures et des civilisations**, à un degré tel que c'est la possibilité même des sociétés qui se trouve menacée.

**Le libre-échange** n'est pas le produit d'une main invisible et pacifique, il a été mis en place par les Etats qui ont choisi de se dessaisir de leurs prérogatives au profit des firmes transnationales, et qui ont tenté de l'imposer au monde entier, y compris par la force et la contrainte. La globalisation n'est pas un projet d'élargissement des solidarités ou de construction de solutions qui ne pourraient pas voir le jour dans un cadre plus étroit ; elle est l'abandon de la puissance régulatrice des Etats, l'éradication de toutes les formes locales d'économie et de société, au profit d'une conception unidimensionnelle du monde. **Ce qui est à refuser dans le libre-échange, ce n'est pas l'échange, c'est le principe d'unification du monde par le marché et la concurrence**, le principe de la Grande Société, chère à Friedrich Hayek. Comme sont à refuser le mercantilisme et le protectionnisme d'Etats qui seraient avant tout soucieux d'exporter la crise chez les voisins.

**Le choix de ce qui doit être soustrait à la concurrence**, de ce qui doit être protégé, au niveau international et au niveau des Etats, **le choix de ce qui relève de la souveraineté populaire** et non de la souveraineté des marchés et du capital, **constitue un choix politique central** qui engage les modèles de société à venir et les modalités de leur coopération. Revendiquer la **souveraineté alimentaire et énergétique**, expérimenter d'autres voies pour un postcapitalisme exige de se protéger par rapport aux forces destructrices des corporations transnationales et d'instaurer une réglementation des échanges et des productions. La remise en cause du productivisme, de l'échange à n'importe quel prix et au prix de la dévalorisation massive du travail, ainsi que la **protection des écosystèmes et de la diversité des sociétés et des biens communs** ne pourront se réaliser qu'en posant des limites à la libre circulation des marchandises et des capitaux. Face au G20, conglomérat d'égoïsmes nationaux unis en façade contre le péril « protectionniste », **c'est aux Nations unies d'instaurer des règles de protection coopératives et différenciées qui permettent une relocalisation du monde et l'autonomie politique des sociétés.**

La grave crise du capitalisme financier international (avec ses lourdes conséquences économiques et sociales) qui sévit actuellement, et qui résulte d' évidentes responsabilités politiques (dans le camp du "néolibéralisme" mais aussi chez les tenants du "social-libéralisme" ), nous rappelle fortement un problème devenu une des priorités à traiter : les **délocalisations d' emplois**.

Malgré d' innombrables pétitions et manifestations de salariés, de multiples mises en garde de leaders politiques et d'élus (surtout à gauche), de syndicalistes, de militants associatifs citoyens, d' écologistes, et autres personnalités, qui dénonçaient inlassablement, courageusement les très nombreux "déménagements" de productions vers des pays "fiscalement avantageux", ou à "faibles coûts", ces phénomènes ont continué ou se sont amplifiés durant ces quinze dernières années.

Ces **destructions de nos capacités productives , ces disparitions du savoir-faire** (artisanal, traditionnel, etc.) dans diverses branches économiques de nos régions se sont poursuivies inexorablement, plongeant des régions souvent dans le désespoir et la colère du monde du travail.

Il faut noter que dans bien d' autres pays occidentaux , on connaît ce même genre de situations de désolation, d'humiliation, sinon d' accablement et de malheur, tandis que les travailleurs des nations d'Asie ou d' Europe de l' Est ont des conditions de travail généralement pénibles avec des salaires faibles et une protection sociale plutôt précaire . Bien sûr, il ne faut pas sous-estimer les grèves et protestations dans ces pays où de nombreux travailleurs (salariés, indépendants, coopérateurs, petits entrepreneurs . . .) ont vu leurs métiers "rayés" de la carte !

Ne pas oublier, non plus, que beaucoup d' articles sont vendus dans nos pays suivant des prix pas "très bon marché", de qualité médiocre, peu respectueux des normes de santé publique ou de préservation de l' environnement, avec de mauvais salaires pour les personnels des pays émergents.

Au final , **les principaux bénéficiaires** de ces types "d' opérations" que les uns justifiaient comme une nécessité de la division internationale du travail, que d' autres voyaient comme un rapprochement entre le Nord et le Sud , que certains imaginaient comme très favorables aux consommateurs, **ont été les groupes financiers et leurs actionnaires principaux** .

Loin de nous, évidemment, pour nous altermondialistes, donc militants de la solidarité internationale des peuples, de recommander un repli entre les frontières des pays, d' abandonner le principe fondamental de coopération intercontinentale, d' échanges mutuellement avantageux, avec contrats (diverses natures : industrielle, agricole, commerciale, services, scientifique, artistique, etc.) à égalité de droits et de devoirs ! Notre conception est la recherche du "travailler ensemble", de la complémentarité, et de combattre toutes les tentatives d' opposer les uns aux autres, en France et ... ailleurs !

Nous sommes contre la Société de Marché et notre objectif est rendre les relations humaines harmonieuses, débarrassées de toute exploitation.

Face à cette dictature de la Bourse, toutes les organisations progressistes, écologistes, ont le devoir de s' unir sur la base d' un programme élaboré et accepté par tous, plaçant **l' économie au service des êtres humains, en préservant la nature et la santé** , et non dans une logique de d' obtention du profit maximum, à court terme , exclusivement pour les cercles financiers .

### **Il est donc maintenant impératif de favoriser les relocalisations !**

Le ton des décideurs commence, d' ailleurs, à changer ; en effet , il est difficile d' envisager un avenir, sans industrie, sans ce travail de production qui irrigue des activités induites , directes ou indirectes .

Produire davantage dans notre pays :

- c' est lutter contre le chômage ; contre l' humiliation, le mépris, la pauvreté, des salariés, des artisans, des petits entrepreneurs , etc.,
- c' est éviter ces terribles et injustes situations de travailleurs désespérés devant quitter leur emploi uniquement pour des raisons boursières ;
- c' est redynamiser des territoires , pour l' intérêt du plus grand nombre ;
- c' est réduire des transports, les navettes, donc c' est diminuer le nombre d' accidents de la circulation ;
- c' est réduire le gaspillage de carburant et la pollution ;
- c' est contribuer à un développement plus équilibré des régions , c' est éviter les "déserts" économiques ;
- c' est , par les recettes fiscales générées, améliorer les ressources des collectivités locales ;
- c' est valoriser concrètement le travail ;
- c' est un gage certain d' élévation de la qualité , de la durée de service des produits , grâce aux rapprochements : concepteur, fabricant, client , après-vente, différents contrôles de conformité technique, sanitaire, environnemental ...
- c' est lutter contre l' espionnage industriel et le plagiat ;
- c' est stimuler un réseau d' activités annexes : sous-traitance, prestations connexes , etc.

Bien évidemment, tout un dispositif fiscal, une rigoureuse régulation par la puissance publique garante de l' intérêt général, sont à mettre en œuvre, aux niveaux hexagonal et européen, pour encourager les entreprises à choisir l' innovation, la formation, l' investissement, la progression des salaires au lieu de se préoccuper principalement de distribuer des dividendes, ou de se livrer avant tout à la spéculation financière.

Quant aux organismes tels que le FMI, l' OMC, la Banque mondiale, ils doivent se mettre en phase avec cette exigence moderne d' une gouvernance pour le bien effectif de l' humanité et non en faveur d' intérêts "privés", éloignés de cette nouvelle gestion des ressources et des biens collectifs pour un développement durable. Il est essentiel de promouvoir le plus possible le travail de proximité.

La finance ne peut pas être l' unique "aiguillon" de l' humanité. Un arsenal de sanctions doit être voté par les Parlements français et européen contre ceux qui préfèrent le profit au lieu du civisme. La volonté politique et la prise de conscience de l' opinion sont également indispensables : c' est notre combat de progressistes.

*(article repris du numéro de janvier de la revue "Science ... et pseudo-sciences", revue de l'AFIS, Association Française pour l'Information Scientifique ; signalé par Jean-Pierre Gaillet). Bernard Guerrien enseigne les mathématiques et la microéconomie à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne. Mathématicien devenu économiste, il dénonce depuis de nombreuses années l'absurdité scientifique de la plupart des utilisations des mathématiques en économie.*

La crise sévère qui plane actuellement sur la plupart des pays du monde s'est traduite entre autres, par un changement radical d'attitude des économistes - une partie d'entre eux se tenant dans un silence prudent, d'autres tournant casaque. Le discours sur l'action bienfaitrice de la « main invisible des marchés, omniprésent dans les manuels, n'est plus à l'ordre du jour. L'Etat si décrié il y a peu encore, est sollicité de toutes parts. On exige de lui une « relance budgétaire » - c'est-à-dire, qu'il augmente ses dépenses, quitte à emprunter auprès des banques et des particuliers qui ne demandent d'ailleurs qu'à lui prêter - alors qu'il y a quelques mois seulement on l'accusait de laisser, avec ses dépenses inconsidérées, un fardeau insupportable aux générations futures.

Ces brusques revirements conduisent à se poser, une fois de plus, la question : **l'économie est-elle une science ou une pseudo-science ?** La réponse à cette question ne peut qu'être nuancée. Les économistes sont des personnes qui raisonnent - par déduction- et de ce point de vue on peut dire que leur démarche est scientifique. Mais, en même temps, leurs déductions sont faites à partir de prémisses basées sur des croyances a priori. Qui se fondent sur ce qu'ils peuvent observer, mais aussi sur l'opinion qu'ils ont de ce qui est le mieux pour la société dans laquelle ils vivent. Les crises ébranlent ces croyances, ou même les remplacent par d'autres, si la crise est très sévère. Les vérités d'hier n'étant plus, brusquement, celles d'aujourd'hui, et n'étant pas plus fondées que les précédentes, on peut considérer qu'on est en présence d'une pseudo-science.

### **Le cas des subprime**

Il est fascinant de voir que le poids de l'idéologie ambiante (des croyances a priori) est tel que même des personnes ayant une formation scientifique de très haut niveau peuvent se laisser prendre par elle. Le cas des crédits hypothécaires *subprime* en donne un exemple frappant. Avant qu'ils ne deviennent des « produits toxiques », on expliquait que, grâce aux innovations faisant appel à des techniques mathématiques très compliquées et à des ordinateurs très puissants, les « petits génies de la finance » étaient parvenus à trouver le moyen de diffuser uniformément le risque. Il était donc devenu possible, disait-on et en dépit du bon sens, d'obtenir des rendements élevés sans véritable contrepartie. Tout cela grâce à de nouveaux instruments financiers, tels les CDS, les CDO (au carré, puis au cube !) et à leur combinaison dans le cadre de ce qu'on a appelé la « titrisation ». De nouveaux organismes spécialisés, qui échappaient aux contraintes imposées par la réglementation, s'occupaient de mener ces opérations complexes et d'en écouler le produit auprès des banques - dont ils étaient parfois des filiales - et de divers organismes qui collectent l'épargne.

La grande majorité des responsables de ces montages compliqués étaient sans doute persuadés de leur validité ; pour eux, la réglementation était obsolète et ne pouvait donc qu'être contournée. La chaîne des « titrisations » était construite sur l'hypothèse que le prix des maisons allait continuer à monter ; les ménages pourraient donc continuer à emprunter, en gageant leurs maisons, pour rembourser leurs emprunts passés, et ainsi de suite, indéfiniment.

Tout le monde s'accorde maintenant pour dire que cette hypothèse était absurde - et contraire au vieil adage boursier selon lequel « les prix ne montent pas jusqu'au ciel ». Il n'est pas nécessaire d'avoir un diplôme en mathématiques pour le comprendre. On trouve maintenant sur Internet des explications « pour les nuls » sur ce qui s'est passé. Mais il n'en était rien avant la crise, quand tout le monde se pâmail devant les « innovations » des petits génies de la finance, qui devaient permettre une croissance sans fin.

**On retrouve un des traits propres à l'économie : l'explication a posteriori, qui vient contredire ce qui a été avancé ou cru a priori, sur la base d'hypothèses erronées.** Science ou pseudo science ? leur part, le phénomène n'aurait pas eu l'ampleur qu'il a connu. Il a fallu attendre la crise pour comprendre que le risque n'était pas diffusé plus ou moins uniformément, mais qu'il était au contraire concentré dans les maillons les plus faibles d'une longue chaîne. Si ces maillons lâchaient, comme cela est arrivé, alors toute la chaîne suivrait. Dans le cas des crédits immobiliers, le maillon faible se situait au niveau des ménages les plus pauvres.

### **Sur l'efficacité des marchés**

S'il existe une seule loi en économie, c'est celle qui dit que les gains provenant de la spéculation - par l'achat et la vente de titres - sont, en moyenne, nuls. Ce qui est résumé par l'adage selon lequel « on ne peut battre le marché ». L'idée est simple : dès qu'il y a une opportunité de faire un gain certain, elle est saisie par le premier qui, par hasard, tombe dessus. Ce faisant, elle disparaît. Comme disparaissent les billets de banque qui peuvent éventuellement traîner dans les rues — parce qu'ils sont ramassés par le premier venu.

Tous les traités de finance s'accordent pour dire que cette loi, dite de l'« efficacité des marchés », est vérifiée à quelques nuances près par l'ensemble des Bourses. Elle est d'ailleurs confirmée par les faits. C'est ainsi qu'Alfred Cowles, un ancien courtier en Bourse, a montré dans les années 1930 que les gains obtenus par les institutions financières qui mènent une politique active d'achats et de ventes de titres, n'étaient pas supérieurs, en moyenne, à ceux procurés par la détention « passive » d'un portefeuille suffisamment diversifié. Les études menées depuis n'ont fait que confirmer ce résultat, qui relève d'ailleurs du bon sens. Les modèles mathématiques de la finance - par exemple ceux qui calculent le prix des options - sont tous basés sur le postulat que les marchés sont efficaces en ce sens (condition dite « d'absence d'opportunité d'arbitrage »).

L'illusion selon laquelle on peut gagner à la Bourse demeure pourtant. Les revues et les journaux spécialisés l'entretiennent, notamment en publiant régulièrement un classement des gestionnaires - suggérant donc qu'il y en a qui ont des « trucs » qui leur permettent de gagner plus que les autres, et donc de « battre le marché ». La publicité donnée aux bonus et aux salaires très élevés des courtiers les plus en vue s'inscrit dans la même perspective. On peut considérer que, de façon cynique, courtiers et gestionnaires entretiennent délibérément l'idée erronée selon laquelle ils peuvent battre le marché, de façon à attirer l'argent des épargnants - l'essentiel de leurs ressources provenant des commissions qu'ils touchent lors des transactions sur les titres, qu'elles soient gagnantes ou perdantes. Il semble toutefois qu'ils participent de l'illusion, comme le prouvent par exemple les récents déboires des banques mutualistes françaises, censées être moins âpres aux gains.

Une autre manifestation de cette illusion réside dans l'attitude qui consiste à préconiser, quand la Bourse s'affaisse, de ne pas vendre, en attendant le « rebond », et à se taire quand la Bourse monte - alors qu'il faudrait préconiser de ne pas acheter, vu son inévitable retournement.

Selon la science, on ne peut donc « battre le marché ». Gestionnaires et économistes semblent pourtant l'oublier dans leur pratique de tous les jours. Les krachs et les crises leur rappellent régulièrement la dure réalité, mais leur capacité d'oubli a de quoi étonner. À chaque fois qu'une nouvelle bulle apparaît, une sorte de consensus s'établit pour expliquer qu'elle n'en est pas vraiment une - ou qu'elle est différente des précédentes. Avant le krach de l'an 2000, on expliquait qu'il n'était pas inéluctable, une « nouvelle économie », en liaison avec la « révolution Internet », ayant remplacé l'ancienne. Avant celui de 2007, on invoquait les besoins pratiquement illimités en logements des ménages, auxquels s'ajoutaient ceux des pays émergents en matières premières.

Les croyances a priori l'emportent, une fois de plus, sur la raison ou, si l'on veut, sur la science.

### **La comparaison avec les expériences passées**

Faute de pouvoir faire des expériences contrôlées, les économistes cherchent à tirer parti des événements passés. L'économétrie s'intéresse aux tendances et aux relations pendant les périodes présentant une certaine régularité. Lors des crises, la seule possibilité, le seul recours, est la comparaison avec les exemples passés - faute de mieux. D'où l'intérêt actuel pour la crise des années trente, dont on cherche à établir les similitudes et les différences avec la crise actuelle, afin d'éviter de commettre les mêmes erreurs qu'alors - même s'il n'y a pas consensus à leur propos. L'information sur les autres crises est aussi mise à contribution : façon dont elles se sont déclenchées, vitesse de variation des indices boursiers ou de la production, longueur des phases de récupération, effets des politiques menées par les États, etc. La démarche est scientifique, puisqu'elle s'appuie sur les faits et procède par déduction. Mais le nombre de cas est très limité - il se compte souvent sur les doigts d'une main -, et chacun est très différent des autres, pour des raisons liées à l'histoire et à la géographie. Le choix des relations prises en compte comporte donc sa part d'arbitraire. Les conclusions qui peuvent être tirées, qui ne peuvent être que d'ordre qualitatif, sont entachées par ce péché originel. On ne peut vraiment parler de science, vu le peu de fiabilité des résultats. Mais peut-on dire pourtant que c'est de la pseudo science ? Il est difficile de répondre à cette question.

---

### **Si la solidarité est un délit, soyons tous poursuivis**

« Si la solidarité devient un délit, nous demandons à être poursuivis pour ce délit ! », lancent, dans un appel commun plusieurs associations dont *Emmaüs France*, *la Cimade*, *le Gisti*, *la Fédération protestante de l'entraide*, *le Secours catholique* et *RESF*.

Militants associatifs et simples citoyens vont se présenter le 8 avril devant le palais de justice de plusieurs grandes villes comme "prisonniers volontaires" pour avoir aidé, un jour, un homme ou une femme sans papiers en difficulté. Savez-vous que l'objectif assigné à la police est de 5 000 interpellations d'aidants en 2009 ?

Pour rejoindre le mouvement <http://www.solidaires.org/article24185.html>.

### **Pétition contre la défiscalisation des heures supplémentaires**

*Alternatives Economiques* a lancé une pétition contre les exonérations sociales et fiscales dont bénéficient les heures supplémentaires, au détriment de l'emploi. « En dépit de la récession, le nombre des heures supplémentaires déclarées a progressé de 40 millions en 2008. Ces mesures contribuent à dissuader les entreprises d'embaucher des jeunes ou des chômeurs. Nous demandons au gouvernement et au Parlement d'abroger les mesures défiscalisant les heures supplémentaires et les exonérant de cotisations sociales. Pour signer [www.alternatives-economiques.fr/petition](http://www.alternatives-economiques.fr/petition)

## Lu dans la presse

### Nucléaire : bluff du gouvernement et d'Areva.

Le gouvernement annonce des ventes de réacteurs nucléaires EPR un peu partout dans le monde. Qu'en est-il ?

La future construction d'EPR en Grande Bretagne ? on oublie de dire que ce serait le fait de British Energy, compagnie rachetée par EDF... Les ventes annoncées aux Etats-Unis ? Barak Obama attribue *zéro* dollar au secteur nucléaire états-unien, et soutient les énergies renouvelables... Areva a annoncé en septembre 2008 un accord avec l'Afrique du sud ? En décembre, le gouvernement de Prétoria a tout annulé... Les « contrats » annoncés en Lybie, au Maroc, en Tunisie, Algérie, Egypte, Jordanie, Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Niger ... ? Les compagnies locales d'électricité annoncent que c'est impossible, les réseaux électriques n'étant pas prévus pour faire circuler de la très haute tension... L'Inde ? Il ne s'agit que de négociations... Concrètement, il ne reste donc que la vente d'un réacteur à la Finlande. Or celui-ci connaît un surcoût monstrueux et un retard de chantier énorme (38 mois officiellement...), ce qui ne devrait guère inciter les autres pays à suivre la même démarche.

Par ailleurs, le gouvernement peine à trouver des communes qui accepteraient d'enfouir dans leur sous-sol des déchets nucléaires dits « de faible activité à vie longue ». On peut comprendre : en fait, ces déchets sont dangereux pendant des dizaines de milliers d'années...

*(Silence, avril 2009, avec notamment une interview de Xavier Rabilloud, Sortir du nucléaire).*

### Une conjonction de crises sectorielles : éducation-recherche, santé, transports publics, etc.

« Dans un contexte qui était celui de la bulle spéculative du secteur immobilier, d'une euphorie financière retrouvée, d'une baisse du chômage due à la conjonction d'une démographie favorable [ le départ à la retraite des générations nombreuses nées après la deuxième guerre mondiale] et du durcissement de la politique de radiation, Nicolas Sarkozy a pensé que les conditions étaient réunies pour rompre avec le « modèle social français » et accélérer les [contre-] « réformes structurelles ». Il a cru pouvoir en finir rapidement avec les « poches de résistance », en s'appuyant sur une opinion mobilisée en faveur des « réformes ». La crise financière a brutalement modifié ce contexte : l'Etat providence et le secteur public semblent devenus, au niveau mondial, un atout plutôt que le boulet qu'en faisait la rhétorique de la mondialisation ; le secteur privé détruit massivement des emplois et appelle parfois l'Etat à l'aide ; l'accès des ménages modestes à la propriété immobilière s'éloigne avec le traumatisme des *subprimes* ; le monde du travail passe d'une forme de précarité dans l'emploi à la perspective du chômage de masse ; les inégalités sociales, face à l'enseignement, à la culture, à la consommation, s'accroissent. La « montée des incertitudes », pour parler comme Robert Castel, effrite la croyance sur laquelle reposaient toutes les politiques publiques européennes : non seulement ces politiques n'ont pas empêché l'arrivée de la crise, mais elles en amplifient les effets. »

*(Frédéric Lebaron, sociologue, dans Politis, 19 mars).*

### Cadeau.

En 2008, 834 contribuables ont reçu un chèque du Trésor public d'un montant moyen de 386 000 euros, soit 30 ans de Smic... Merci, le bouclier fiscal ! Comment, pas vous ? Les contribuables concernés ont un patrimoine supérieur à 15,5 millions d'euros...

**D'où vient le mot « école » ?** Du grec *skolé* qui signifie « loisir » (en tant qu'opposé à travail productif) !

**Et le mot « pédagogue » ?** Du grec *paidos-aigo*, qui désigne l'esclave qui accompagne l'enfant chez un maître, lui porte ses affaires et l'aide dans ses études ! *(Silence, avril 2009).*

**SDF, victimes de la rue.** Le saviez-vous ?

La moyenne d'âge des **décès des sans-abri** est de **41** ans pour les femmes et de **56** ans pour les hommes (l'espérance de vie en France pour un homme est de 77 ans et pour une femme de 84 ans selon l'INSEE). *(Médecins du Monde, mars-avril-mai 2009).*

## Agenda

9 avril

Colombes

Les citoyens face aux nanotechnologies

Conférence-débat avec **Bernard Kervella** (membre du Conseil scientifique d'Attac )

Modérateur : **Adda Bekkouche** Membre du Conseil Scientifique d'Attac

20 H 30, à la salle de la vie associative, 32, boulevard des Oiseaux

Pour se rendre à la salle : Train : Gare St Lazare, descendre à Colombes, prendre la rue Saint Denis, prendre la deuxième à droite (rue de gauche)

Le problème posé actuellement par les nanomatériaux est identique à celui des OGM : les intérêts à court terme des industriels passent avant la protection des citoyens et de l'environnement. Et donc, on commercialise avant d'avoir fait les études de sécurité indispensables. La responsabilité des politiques est sur ce point considérable, dans la mesure où les actuels règlements et lois sont totalement inadaptés aux particularités des nanomatériaux (ainsi, ces derniers échappent au règlement européen REACH, du fait de leur faible tonnage). Mais, pour faire bouger les politiques, la pression citoyenne est indispensable, là encore le rapprochement avec les OGM s'impose. Les problèmes posés par les nanotechnologies sont trop graves pour laisser aux seuls industriels le soin de les résoudre.

ATTAC : 01 47 81 11 55, [bkervella@orange.fr](mailto:bkervella@orange.fr)

Prochain débat :

le jeudi 28 Mai 2009 : La réforme des collectivités territoriales, Le grand Paris avec Adda Bekkouche, membre du Conseil Scientifique d'Attac.

7 mai

Montrouge

L'Europe, conférence-débat avec **Pierre Khalifa**

20 H 30, Maison des Associations (salle 15), 105, avenue Aristide Briand, métro porte d'Orléans.

Consultez le site Internet d'Attac 92 : [www.local.attac.org/attac92](http://www.local.attac.org/attac92) Jean-Louis Montel, webmestre du site Attac 92 [web.attac92@attac.org](mailto:web.attac92@attac.org)

### Organisation d'ATTAC 92

Siège social: 6, rue Ledru-Rollin 92150 Suresnes. [attac92@attac.org](mailto:attac92@attac.org)

Site internet: <http://www.local.attac.org/attac92>

Président d'ATTAC 92 : Michel Fenayon

Secrétaire Général : Bernard Blavette.

Trésorier : Hubert Guérinet.

Correspondant Electronique Local : Jean-Paul Allétru [jean-paul.alletru@wanadoo.fr](mailto:jean-paul.alletru@wanadoo.fr)

---

### Bulletin d'adhésion 2009

NOM (en capitales) : ..... PRENOM : ..... Homme / Femme (rayer la mention inutile)

Date de naissance : ..... Profession : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : ..... Pays : ..... Téléphone fixe : .....

..... Mobile : .....

Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac) : .....

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2009 la somme (comportant l'abonnement de 10 € à Lignes d'Attac) de : cochez le montant choisi, en fonction de votre tranche de revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €) :

tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 13 €	de 450 à 900 € : 21 €	de 900 à 200 € : 35€	de 1 200 à 1 600 € : 48€
	de 1 600 à 2 300 € : 65 €		de 2 300 à 3 000 € : 84 €	de 3 000 à 4 000 € : 120 €
	au-delà de 4 000 € : 160 €			

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association. je procède à un apport supplémentaire de .....

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) : par chèque bancaire ou postal

par carte bancaire n° :

3 derniers chiffres : date d'expiration :

signature :

A adresser par courrier à ATTAC, Service adhésions, 60732 Sainte Geneviève cedex - France

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.

---

Angle d'attac 6, rue Ledru-Rollin – 92150 Suresnes

Responsable de la publication : Michel Fenayon ([mfenayon@wanadoo.fr](mailto:mfenayon@wanadoo.fr))